



MAIRIE D'ECHILLEUSES

Tél. : 02.38.33.60.09 – commune.echilleuses@orange.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Les compétences eau et Assainissement vont être transférées à la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais au 1^{er} janvier 2025. De ce fait, nous sommes dans l'obligation de modifier la facturation pour cette année 2024.

En effet, afin de respecter les délais imposés par le SGC, la facturation a été adaptée comme suit :

- **Avril** : facture d'acompte sur la consommation estimée de juillet 2023 à juin 2024
- **Septembre** : facture sur la consommation réelle de juillet 2023 à juin 2024
- **Octobre** : facture sur la consommation estimée de juillet 2024 à décembre 2024.

Le service assainissement reste à votre disposition pour toute information complémentaire au bureau, par téléphone au 02 38 33 60 09 ou par mail à commune.echilleuses@orange.fr les lundi et jeudi de 8h30 à 12h30.